

Ils ont fait le choix de l'habitat inclusif

Depuis l'automne 2022, neuf personnes en situation de handicap vivent dans la résidence La Tuilerie. Un an après, elles partagent ce que l'habitat inclusif a changé dans leur quotidien.

Reportage

Le Bel endroit. C'est le nom donné par les habitants à l'appartement partagé de la résidence La Tuilerie. Ici, 32 logements, construits par le bailleur social Méduane habitat ont été inaugurés à l'automne 2022, dans le quartier de Thévalles. Neuf sont loués par le Groupe d'étude pour l'inclusion sociale pour tous de la Mayenne (Geist 53) qui y a développé un premier projet d'habitat inclusif.

Ici, en lisière de campagne, tout en étant à proximité des commerces et du centre-ville, neuf personnes en situation de handicap ont emménagé dans des appartements privatifs, tous neufs. Au rez-de-chaussée, l'un des espaces est collectif, avec une cuisine, un salon, un bureau et une terrasse.

Une vie partagée

« C'est ici qu'on peut se retrouver, présente Ehouarn, 36 ans, un des résidents. Pour partager un café, un repas, discuter, faire un jeu... » C'est aussi autour de la grande table, « choisie ensemble » que le comité d'animation se réunit, une fois par mois, avec Noëlle Bellencontre, l'animatrice de vie sociale et partagée et Romain Lemert, directeur du dispositif Parcours inclusif et territoire au Geist 53.

« On fait le point sur la vie partagée », explique Damien, un autre locataire, 41 ans. « Sur ce qui va, ce qui pourrait être amélioré, ce qu'on a envie de faire. » Une idée a récem-

ment germé : « Réaliser un jardin partagé, avec les autres habitants, explique Ehouarn. Pour se rencontrer. »

Un an après le début de l'aventure, « on a envie de parler de notre vie ici et de faire du lien avec les gens », glisse Samuel, qui se rapproche de la cinquantaine.

Les résidents semblent avoir pris leurs marques. « On est soudés », assure Jason, 27 ans. « On prend soin les uns des autres. » « Je me sens plus autonome, confie Ehouarn. Si j'ai besoin d'aide, je sais que je peux demander à Noëlle, à la place de mon papa que je sollicitais beaucoup. Mais il n'est plus tout jeune. » Le trentenaire apprécie de pouvoir passer, ne serait-ce qu'une tête, au Bel endroit, avant de rentrer chez lui, après le travail.

« Avant, je vivais seule, mais c'était devenu trop compliqué, témoigne Maud, 33 ans. Je voulais rompre l'isolement. Ici, je sais que je vais retrouver des personnes qui ne vont pas me juger. On a nos différences ensemble », résume-t-elle.

« Ce mode de vie me permet surtout de faire des activités que je n'aurais jamais faites autrement. » Par exemple, aller à une soirée dansante. « Quand on est rentré, ce soir-là, j'étais vraiment contente. Je me suis dit que j'étais capable, comme les autres. »

« C'est une forme de libération pour moi »

Le collectif est moteur. « J'ai envie d'aller à la piscine avec les gars »,

ajoute Maud. « Certains sont forces de propositions, surtout pour les activités sportives », confirme Samuel.

« Je suis resté 11 ans chez mes parents après mon accident psychique, raconte-t-il. Avoir son propre chez soi, c'est important. C'est une forme de libération pour moi. Je retrouve ce que j'ai vécu il y a longtemps. »

En s'installant à Thévalles, Valentin a également quitté le domicile familial. « On était à Saint-Baudelle. Laval, c'est plus pratique pour moi », assure le benjamin de la bande qui aimerait « trouver un emploi dans la restauration ».

« Ça fait longtemps que je ne me suis pas sentie aussi bien »

Chacun semble avoir trouvé sa place. Même le chien de Maud, Calenzane, arrivé il y a quelques mois. La femelle golden a vite été adoptée par tout le monde. « C'est un peu la star », reconnaît Maud. « On a décidé qu'elle avait le droit de venir dans le lieu de vie partagé », précise-t-elle dans un sourire.

« C'est clairement le chien de médiation qu'on aurait pu avoir », glisse Noëlle. L'animal, veille, à sa manière, sur les résidents. « Je me sens bien ici », résume Maud, en lui caressant le dos. « En fait, ça fait longtemps que je ne me suis pas sentie aussi bien. »

Dossier réalisé par
Alix DEMAISON-PLAÇAIS.



En haut : Jason, Samuel et Damien au Bel endroit en train de faire un jeu. En bas, « Calenzane », la chienne de Maud, elle aussi locataire, a été adoptée par les résidents. En bas, à droite, Valentin, dans son appartement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Tu te rends compte, ça y est : notre fille prend son envol »

« Tu te rends compte, ça y est : notre fille prend son envol. » Ce vendredi 20 octobre, l'émotion est palpable lors des premières remises de clés des nouveaux logements en habitat inclusif du Groupe d'étude pour l'inclusion sociale pour tous (Geist 53), dans le quartier Ferrié.

Avec ce projet, des personnes en situation de handicap peuvent ainsi avoir leur logement privatif, tout en faisant partie d'un projet de vie sociale partagée, avec des espaces communs.

« Une nouvelle vie »

Ce jour-là, Sandrine et Mickaël entourent Léa, 23 ans. « Ça fait plusieurs années qu'on se prépare à ce qu'elle quitte la maison », raconte le papa. Avec le Dispositif jeunes insertion handicap (Djih) du Geist, Léa est accompagnée par des professionnels. « Depuis 2021, elle a déjà expérimenté la vie en appartement », ajoute Sandrine, la maman. D'abord à la journée. Puis avec une nuit. Jusqu'à rester une semaine entière. « Aujourd'hui, elle est prête, assure-t-elle. Et surtout, elle a envie. C'est son choix. »

Cette installation est une étape importante. « Ce n'est pas qu'un appartement, ajoute Sandrine. Il y a la gestion du budget, un nouveau rythme à prendre, de nouvelles



Léa, avec ses parents, Sandrine et Mickaël, lors de la remise des clés de son premier appartement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

habitudes, sans nous. » « On s'appellera en visio », promet Léa, avant de signer le contrat.

La jeune femme embrasse sa « nouvelle vie » avec sérénité. Elle quitte le nid familial pour un cocon « rassurant ». Le dispositif qu'elle intègre va lui permettre de « rencon-

trer de nouvelles personnes et de faire d'autres activités. »

« En tant que parents, on est aussi rassurés par la présence de Camille, animatrice de vie sociale et partagée », assure Sandrine. « Mon planning sera basé sur les besoins des locataires, indique Camille Esnault.

Je vais les accompagner dans les temps collectifs, en fonction de ce qu'ils ont envie de faire. » Un local partagé est à disposition.

« Il va y avoir un temps d'adaptation pour tout le monde », prévient l'animatrice. Elle a prévu une visite du quartier pour « aider les locataires à prendre leurs marques » et « faire le lien avec d'autres acteurs, comme la maison de quartier ».

« Ce projet m'aide à tenir »

Ce jour-là, la sonnette retentit déjà chez Léa. C'est une de ses futures voisines qui vient lui dire bonjour. Carmen, 53 ans, est aussi accompagnée par le Geist. Ce projet, elle y a adhéré tout de suite. « Je souffre beaucoup de la solitude, confie-t-elle. Je suis très émue. C'est un premier pas pour une tout autre vie. Quand j'avais 20 ans, je rêvais de vivre en communauté », se souvient-elle, amusée.

Si ses meubles ne sont pas encore là, Carmen, en plein réinvestissement d'un logement et d'un quotidien, se projette. Elle imagine « des repas, des activités, des échanges. Ce projet m'aide à tenir. Il est tout à fait adapté au mode de vie dont j'ai besoin. »

« Le maître-mot, c'est l'adaptation »

Le témoignage



Noëlle Bellencontre, animatrice de vie sociale et partagée, au Geist 53.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Ce qui me plaît ? La proximité. Le fait de partager le quotidien. D'accompagner des personnes pour leur permettre de vivre, sereinement, chez elles. Leur redonner confiance.

« Il faut être souple »

Le maître-mot, c'est l'adaptation. Il faut faire avec les envies de chacun, tout en embarquant le groupe. Parfois, il y a beaucoup d'envie, mais parce qu'il y a une fragilité, ça ne se passe pas comme prévu. Il faut être souple, accepter de lâcher les choses. Faire à leur rythme.

Mon planning est basé sur leurs besoins. Je suis présente en journée, en soirée ou le week-end. Ça dépend. On organise des activités au local partagé et aussi à l'extérieur. Je peux me mettre en relation avec des structures. Le jour J, je véhicule ceux qui participent. Je reste avec eux.

Il y a une bonne dynamique. Cette première année, l'objectif était que ça marche bien, entre eux, pour ensuite élargir le cercle. Avec l'autre projet d'habitat inclusif, quartier Ferrié, on va créer des passerelles. En plus, on a une ligne de bus qui va directement à l'Espace Mayenne ! Il n'y a pas de hasard. À Thévalles, on s'est présenté aux voisins. On va essayer de faire davantage de liens. Le projet grandit, c'est top. >>>

« Une réponse intermédiaire » entre le foyer et la pleine autonomie

Entretien

Romain Lemert, directeur du dispositif Parcours Inclusif et Territoire au Groupe d'étude pour l'inclusion sociale pour tous (Geist 53).

Quand est né le projet d'habitat inclusif ?

On y réfléchit depuis une dizaine d'années. On faisait déjà de la sous-location avec Méduane habitat, partenaire historique, pour faciliter l'accès aux logements des personnes en situation de handicap. Cela répondait à un besoin pour des personnes qui avaient les capacités de vivre en autonomie, tout en poursuivant un accompagnement avec des professionnels. On s'est rendu compte que pour certains, il y avait un réel isolement. On a cherché à créer une réponse intermédiaire, entre la vie en collectivité dans un foyer et la vie en

pleine autonomie, en respectant l'envie de vivre seul dans un logement et en répondant aux besoins de sociabilisation et d'animations.

Quel a été le déclic ?

Nous avons répondu à un premier appel à projets Aide à la vie partagée, cofinancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le conseil départemental de la Mayenne. Nous avons obtenu des financements (autour de 200 000 €) pour 25 logements, dans trois sites différents. Le premier, à Thévalles : les résidents se sont installés en septembre 2022. Le second, dans le quartier Ferrié : les remises de clé ont démarré fin octobre. Le troisième à Grenoux : la livraison est espérée pour le second trimestre 2025.

Toujours avec Méduane habitat, deux autres projets dans le cadre d'un nouvel appel, à La Perrière et à La Gaucherie (24 places au total),



Romain Lemert.

PHOTO : OUEST-FRANCE

attendent une réponse.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

Les locataires vivent chacun dans

leur appartement et disposent d'un espace commun pour se retrouver. La vie partagée est coordonnée par un professionnel. Avec les deux projets qui ont vu le jour, nous avons deux animatrices de vie sociale et partagée. Elles ne font pas d'accompagnement individuel et n'interviennent pas dans les appartements des uns et des autres. Leur rôle est de soutenir la dynamique de groupe et d'accompagner le collectif dans des temps communs, sur place ou à l'extérieur.

Qui sont les locataires ?

Des personnes, majeures, reconnues en situation de handicap, ayant déjà eu une expérience de vie en autonomie. Elles peuvent être accompagnées par le Geist ou non. Pour le premier projet, on a d'abord organisé une réunion de présentation, dans notre association. 18 personnes ont confirmé leur intérêt à l'issue. On avait

9 places.

Comment constituez-vous les collectifs ?

Pour chaque projet, on reçoit les personnes intéressées en entretien, pour aller plus loin, s'assurer que ce serait bien possible pour elles, par rapport aux besoins mais aussi aux ressources financières. Le Geist finance l'animation mais pas les loyers. Ce temps-là permet aussi d'échanger sur les modes de vie, les centres d'intérêt pour constituer un groupe cohérent. On organise ensuite une animation collective, pour permettre aux personnes de se rencontrer et de se projeter. Nous devons faire des choix. On fait des propositions aux personnes retenues. Pour certaines, ça ne le fait pas parce que le loyer reste trop important.

Combien cela coûte pour les locataires ?

Ce sont les tarifs des logements à loyer modéré (HLM). Tout dépend du bâtiment et de la taille de l'appartement. Si on prend le plus récent, le domaine des Hérons, dans le quartier Ferrié (premier bâtiment bas carbone construit par Méduane habitat N.D.L.R.), on est sur du T2 et du T3, avec ou sans balcon, ça va de 470 à 560 €. On établit un contrat de sous-location et un dossier d'aide personnalisée au logement (APL).

Quel est l'objectif, à terme ?

On aimerait étendre l'offre pour que les personnes puissent choisir le type de logement qui leur convient le plus, un appartement en centre-ville ou plutôt en campagne ; et développer l'offre en dehors de Laval. On pourrait aussi proposer d'autres types de projets. On a déjà pensé à la colocation, avec des étudiants